



Parks Canada  
Parcs Canada



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada  
Unité de réception des soumissions  
111, rue Water Est  
Cornwall ON K6H 6S3  
À l'attention de Céline Morin

MODIFICATION NO 2 /AMENDMENT NO. 2

**Tender To: Parks Canada Agency**  
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission à: l'Agence Parcs Canada**  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada  
Service national de passation des marchés  
111, rue Water Est  
Cornwall ON K6H 6S3

Title-Sujet <b>Remplacement de 3 systèmes de traitement des eaux usées</b>		Date <b>2 oct. 2015</b>
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P300-15-5403</b>		Client Ref. No. - No. de réf du client.
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG		
Solicitation Closes L'invitation prend fin -  <b>at - à 02:00 PM on - le 2013-10-09</b>		Time Zone Fuseau horaire -  <b>Heure avancée de l'Est/Eastern Daylight Time</b>
F.O.B. - F.A.B. <b>Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/></b>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :  <b>Céline Morin (celine.morin@pc.gc.ca)</b>		
Telephone No. - No de téléphone  <b>613-938-5940</b>		Fax No. - No de FAX:
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:  <b>See Herein</b>		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No. - No de téléphone: _____		
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Name / Nom		Title / Titre
Signature		Date

## **MODIFICATION NO 2**

**5P300-15-5403**

**LA PRÉSENTE MODIFICATION A POUR BUT CE QUI SUIT :**

- 1. La mise en vigueur de l'Addenda no 2, ci-après.**

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**

**Prière de et de retourner signer la page couverture.**

---

**Parcs Canada**  
**Parc national de la Mauricie**

Addenda n° 2

---

**Remplacement de 20 systèmes de traitement des eaux usées**  
**Phase 1 – 5P301-14-0002**

Dossier n° 630573  
Le 1<sup>er</sup> octobre 2015



**SNC • LAVALIN**

---

**Addenda n° 2**

---

Cet addenda fait partie intégrante du document d'appel d'offres et le modifie de la façon suivante.

**1.0 DESCRIPTION DES PRIX ET BORDEREAU DE SOUMISSION**

Veillez tenir compte des modifications suivantes :

**6.0 CHAMP D'ÉPURATION ET CHAMP DE POLISSAGE**

Ce prix rémunère forfaitairement toutes les mesures, actions et approvisionnement requis comme, sans s'y limiter, la gestion, la main-d'œuvre, les équipements, les matériaux, les permis, les services professionnels, l'ingénierie de construction pour l'excavation incluant le roc, l'enlèvement des conduites existantes, la pose des nouvelles conduites, l'excavation supplémentaire sous le champ existant, le soutènement si requis, le soutènement des poteaux et de tous les ouvrages menacés par l'excavation. Le remplissage comprend la pose des matériaux granulaires, la récupération des matériaux du champ d'épuration existant et le remplissage de l'excavation à l'aide de matériaux d'excavation ou d'emprunt approuvés par l'Ingénieur jusqu'au niveau final. Le prix soumis comprend également toute manipulation des matériaux d'excavation incluant la mise en pile si requise, le chargement et le transport en vue de leur utilisation pour le remblayage des excavations et/ou pour la disposition vers un lieu d'enfouissement technique (LET) pour les matériaux contaminés en surplus.

L'article suivant est ajouté :

**11.0 SURPLUS POUR EXCAVATION 1RE CLASSE (SANS DYNAMITAGE)**

Ce prix rémunère au mètre cube toutes les mesures, actions et approvisionnement requis comme, sans s'y limiter, la gestion, la main-d'œuvre, les équipements, les matériaux, les permis, les services professionnels pour l'excavation du roc par des moyens mécaniques (marteau hydraulique et/ou doigt d'excavation (ripper)) sans utiliser d'explosifs sur le site des travaux.

Le déblai 1re classe est payé au mètre cube et est mesuré par la méthode de la moyenne des aires.

**ANNEXE A – BORDEREAU DE SOUMISSION**

Veillez remplacer la page A2 du bordereau de soumission par la page correspondante identifiée « Addenda no 2 – Octobre 2015 » fournie en annexe.

Addenda n° 2

---

2.0 SECTION 01 14 00 Exigences générales – Restrictions visant les travaux

Veillez tenir compte des ajouts suivants :

1.5 CONDITIONS HIVERNALES

[...]

- .2 Le Propriétaire est responsable du déneigement requis jusqu'aux bâtiments où sont réalisés les travaux.

1.7 TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR D'AUTRES

[...]

- .2 Les échéanciers des autres travaux en cours près des zones de travaux sont les suivants :
  - .1 Fin projetée pour le réaménagement du casse-croûte au Pique-Nique Shewenegan : le 30 octobre 2015.
  - .2 Travaux de toiture au bâtiment de services du Camping La Clarière : entre le 7 octobre et le 18 décembre 2015.
  - .3 Aucun projet n'est dépendant au projet du présent appel d'offres.
- .3 Les projets réalisés en simultanés seront soumis à une gestion de l'espace de travail sécuritaire afin d'éviter tout conflit entre les Entrepreneurs.

3.0 SECTION 01 32 16.07 Exigences générales – Ordonnancement des travaux – Diagramme à barres (GANTT)

Veillez tenir compte des modifications suivantes :

4.0 JALONS DU PROJET

- .1 Les jalons du projet sont les objectifs intermédiaires énoncés dans le calendrier d'exécution.
  - .1 Octroi du contrat : 13/10/2015
  - .2 Début des travaux (mobilisation) : 13/10/2015
  - .3 Fin des travaux et réception provisoire : 18/12/2015
  - ~~.4 Réception définitive 04/12/2015~~

Addenda n° 2

4.0 SECTION 01 52 00 Exigences générales – Installations de chantier

Veillez ajouter l'article suivant :

1.6 SERVICES DISPONIBLES

- .1 L'Entrepreneur doit considérer que les services suivants seront disponibles sur chaque site :

Localisation	Électricité	Eau	Communication	Sanitaire
La Clairière (site 16)	-	-	-	Oui
Pique-Nique Shewenegan (site 17)	Oui	-	Oui	Oui
Accueil St-Mathieu (site 20)	Oui	Oui	Oui	Oui

5.0 SECTION 31 11 00 Terrassements – Défrichage et essouchement

Veillez ajouter l'article suivant :

3.1 DÉBOISEMENT

[...]

- .4 Le Propriétaire fera l'identification sur place de l'aire de déboisement à réaliser à l'Accueil St-Mathieu (site #20), avant le début des travaux.

6.0 SECTION 31 23 33.01 Terrassement – Excavation de tranchées et remblayage

Veillez tenir compte de la modification suivante :

1.7 CONDITIONS EXISTANTES

- .1 Examiner le rapport d'analyse du sol. Les rapports seront fournis à l'Entrepreneur avant le début des travaux.

Addenda n° 2

7.0 SECTION 33 36 00 Services d'utilités – Fosses septiques et équipement de traitement

Veillez tenir compte des modifications suivantes :

2.2 MATÉRIAUX DU CHAMP D'ÉPURATION EXISTANT

[...]

- .2 Les matériaux en surplus (déblais contaminés) des champs d'épuration existants devront être disposés aux endroits permis dans un lieu d'enfouissement technique (LET).

8.0 PLANS

Les modifications suivantes sont apportées sur les plans QU-15-630573-C\_16 et QU-15-630573-C\_17 :

- Toutes les conduites de distribution des champs d'épuration et de polissage auront un diamètre de 100 mm.

9.0 RÉPONSES À CERTAINES QUESTIONS POSÉES LORS DE LA VISITE OBLIGATOIRE DU 9 OCTOBRE 2015

- Le déboisement et les autres travaux connexes sont à la charge de l'Entrepreneur, tel qu'indiqué au devis et au bordereau de soumission.
- L'Entrepreneur est responsable de la localisation des services existants sur les lieux, tel qu'indiqué au devis.
- La vidange des fosses est à la charge de l'Entrepreneur, tel qu'indiqué au devis et au bordereau de soumission.
- L'Entrepreneur doit fournir l'armoire demandée à l'addenda 1 pour les sites nos 17 et 20. Les coûts doivent être inclus à l'article « Fosse septique et traitement secondaire avancé (et UV) ».
- Il n'y a pas de milieu humide touché par les travaux au site no 20 (Accueil St-Mathieu). L'Entrepreneur devra éviter la circulation et l'entreposage sur les milieux humides.
- L'emplacement des roulottes de chantier sera déterminé conjointement avec l'Entrepreneur, le Consultant et le Propriétaire à la réunion de démarrage des travaux. Les sites où les travaux sont réalisés sont fermés aux visiteurs pour cette période de l'année.
- Les spécifications pour la réfection du terrain sont indiquées dans la section 32 91 19.13 - Mise en place de terre végétale et nivellement de finition.

Préparé par :



Caroline Poirier, ing.

Vérifié par :



Valérie Tremblay, ing., M.Sc.

Parcs Canada – Parc National de la Mauricie

Remplacement de 20 systèmes de traitement des eaux usées

Phase 1 – 5P301-14-0002

Bordereau de soumission

Item	Description	Unité de mesure	Quantité	Prix unitaire	Total (\$)
<b>1.0</b>	<b>CAMPING LA CLAIRIÈRE</b>				
1.1	Fosses septiques existantes à disposer	Forfait	-		
1.2	Fosse septique (incluant excavation et remblayage, pose)	Forfait	-		
1.3	Excavation et remplissage de la tranchée	m.lin.	20		
1.4	Conduite gravitaire	m.lin.	20		
1.5	Champ d'épuration	Forfait	-		
1.6	Réparation terrain et chemin d'accès en gravier	Forfait	-		
	<b>Sous-total / 1.0</b>				
<b>2.0</b>	<b>PIQUE-NIQUE SHEWENEGAN</b>				
2.1	Fosse septique existante à disposer	Forfait	-		
2.2	Fosse septique, traitement secondaire avancé (incluant excavation et remblayage, pose)	Forfait	-		
2.3	Excavation et remplissage de la tranchée	m.lin.	21		
2.4	Conduite gravitaire	m.lin.	21		
2.5	Champ de polissage	Forfait	-		
2.6	Réparation terrain et chemin d'accès en gravier	Forfait	-		
2.7	Raccordement électrique	Forfait	-		
	<b>Sous-total / 2.0</b>				
<b>3.0</b>	<b>ACCUEIL ST-MATHIEU</b>				
3.1	Déboisement et essouchement	Forfait	-		
3.2	Fosse septique existante à disposer	Forfait	-		
3.3	Fosse septique, traitement secondaire avancé et UV (incluant excavation et remblayage, pose)	Forfait	-		
3.4	Excavation et remplissage de la tranchée	m.lin.	30		
3.5	Conduite gravitaire	m.lin.	30		
3.6	Réparation du terrain	Forfait	-		
3.7	Réparation du stationnement pavé incluant bordures de béton	Forfait	-		
3.8	Raccordement électrique	Forfait	-		
<b>3.7</b>	<b>Surplus pour excavation 1<sup>re</sup> classe (Sans dynamitage)</b>	m <sup>3</sup>	<b>30</b>		
	<b>Sous-total / 3.0</b>				

SNC-LAVALIN INC.

630573-0000-40ET-FR02\_01 (ADDENDA NO 2)

Addenda no 2 - Octobre 2015

Page A-2